



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Retour en métropole des français en déplacement en Outre-mer

Question écrite n° 28766

Texte de la question

M. Francis Vercamer interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur le retour des citoyens français en métropole depuis un voyage dans une collectivité d'outre-mer dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire. Des centaines de français qui s'étaient déplacés dans le cadre d'un voyage touristique ou professionnel en outre-mer avant que les mesures de confinement et de restriction du trafic aérien soient mises en place sont actuellement bloqués loin de leur foyer, sans possibilité de retour. Depuis mi-mars 2020, les compagnies aériennes annulent les vols les uns après les autres, repoussant à des délais lointains la possibilité d'un retour. Cette organisation place certains Français dans des situations financières extrêmement difficiles, contraints de payer des frais de logement qu'ils n'avaient pas prévus et délaissés de toute information quant à une assistance des pouvoirs publics pour leur retour. Des dispositifs de rapatriement ont été mis en place par le Gouvernement pour faire rentrer les Français séjournant dans un pays étranger, notamment grâce au dispositif Ariane, mais la situation de ceux étant bloqués sur les territoires et départements français d'outre-mer ne semble pas avoir été prise en compte. Ainsi, il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement entend assister ces personnes pour leur permettre de rentrer rapidement en métropole dans le respect des règles de prévention sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Francis Vercamer](#)

Circonscription : Nord (7^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28766

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2961

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)